

Communiqué

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 : TRANSN BOUCLE L'EXERCICE 2024 SUR UN BÉNÉFICE ET CONSOLIDE SON AVENIR

Lors de leur Assemblée générale vendredi 20 juin à Couvet, les Transports Publics Neuchâtelois (transN) ont présenté des comptes 2024 en nette amélioration, avec un résultat positif de CHF 650'492.-. Cette évolution favorable s'accompagne d'une hausse de la fréquentation de 3.34%.

RETOUR À L'ÉQUILIBRE

Les comptes 2024 ont été approuvés par les actionnaires. Alors qu'un déficit de CHF 2.75 millions était budgété, l'exercice boucle sur un excédent de CHF 650'492.-. TransN a transporté 28'455'309 voyageuses et voyageurs sur ses lignes. Cependant, les ventes de titres de transport ont baissé de 1.1% par rapport à 2023, tandis que les recettes annexes et les recettes des activités annexes ont augmenté respectivement de 23.2% et 5.5%. Les activités annexes ont généré un bénéfice de CHF 1.7 million, réaffecté à la réduction des indemnités publiques.

Certaines charges demeurent élevées, en particulier celles de l'entretien des véhicules, qui s'élèvent à CHF 6.9 mios. De même, l'amortissement est en hausse, passant de CHF 16.9 mios à 21.1 mios et les frais de capitaux de CHF 1.3 à 1.7 million. Cette progression s'explique par les investissements réalisés, notamment pour le renouvellement du parc de véhicules.

CHARGES	CHF	PRODUITS	CHF	RÉSULTAT	CHF
		Produits des transports voyageurs	24 mios	Résultat d'exploitation	334'216.-
Personnel	-56.0 mios	Indemnités	77.6 mios	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	650'492.-
Autres charges	-65.0 mios	Autres produits	20.0 mios		
TOTAL CHARGES	-121 mios	TOTAL PRODUITS	121.6 mios		

INVESTISSEMENTS 2024

TransN a investi quelque CHF 35 millions en 2024, dont CHF 24 millions financés par le Fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire (FIF). Deux nouvelles rames Abe 4/8 ont été mises en exploitation sur la ligne R22 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*). Le centre de maintenance de l'Evole, à Neuchâtel, a été réaménagé et son sol renforcé pour accueillir et entretenir les nouveaux trolleybus déperchables à batterie.

La ligne ferroviaire R21 (*Neuchâtel – Buttes*) était en travaux dès juillet 2024, pour renouvellement de la gare de Couvet, de la voie entre Travers et Môtiers et du pont de la Presta. A Couvet, l'infrastructure a été mise aux normes LHand (*Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées*). La nouvelle configuration de la gare, avec quai central accessible par un passage inférieur, offre une sécurité maximale. D'autres projets sont en cours sur la ligne R21, pour renforcer la fiabilité du réseau transN et l'attractivité des transports publics au Val-de-Travers.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Ressources humaines

Au 31 décembre 2024, transN comptait 545 collaboratrices et collaborateurs (représentant 528.85 équivalents plein temps), 29 auxiliaires à la conduite et 18 apprenti-e-s. L'entreprise a formé 15 conductrices et conducteurs de bus et 4 mécanicien-ne-s de locomotive.

Environnement

La responsabilité environnementale constitue un axe prioritaire dans la stratégie du Conseil d'administration et de la Direction. Chaque projet de renouvellement d'infrastructure intègre un dossier environnemental. Les nouvelles haltes et gares sont équipées d'un éclairage LED à intensité modulable. Les toitures sont soit végétalisées, soit équipées de panneaux photovoltaïques. Les matériaux tels que le ballast sont traités et réutilisés. Lors des renouvellements ferroviaires au Val-de-Travers en 2024, des passages pour batraciens ont été aménagés et une technique innovante a été utilisée pour préserver la géologie d'un haut-marais.

TransN exploite cinq centrales photovoltaïques sur ses sites de Cernier, Fleurier, La Chaux-de-Fonds, Marin et Les Ponts-de-Martel. Ces installations couvrent une surface de 8'313 m² et produisent plus de 1'500 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 440 ménages. Environ 20 % de cette production est autoconsommée, le reste étant injecté dans le réseau. Un prototype photovoltaïque de la start-up Sun-Ways a en outre été installé sur la voie ferrée à Buttes.

En 2024, 44.7 % des kilomètres parcourus l'ont été avec des motorisations électriques. La décarbonation des prestations de transN s'accélérera avec les prochaines acquisitions de véhicules électriques. Le rétablissement de l'équilibre financier donne une meilleure assise à transN pour réaliser les investissements nécessaires en matière de décarbonation.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les actionnaires ont renouvelé les mandats de Damien Cottier, représentant de l'Etat de Neuchâtel, de Théo Huguenin-Elie, représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds, et de Daniel Rotsch, représentant des autres communes actionnaires.

Malgré un contexte complexe, transN a su prendre des mesures afin de stabiliser sa situation financière. Le travail continue, notamment dans le cadre des travaux menés avec le Canton de Neuchâtel pour façonner l'avenir de l'entreprise. Cette dernière poursuit ses efforts d'optimisation et renforce ses partenariats pour accroître son attractivité sur le marché de l'emploi et relever les défis à venir.

L'année 2025, qui devrait confirmer la meilleure santé financière de transN, sera l'occasion de définir la stratégie de la compagnie à moyen et à long terme.

Transports Publics Neuchâtelois, le 20 juin 2025

Contact médias :

Aline Odot, 079 553 00 00, aline.odot@transn.ch